

SEANCE DU 20 AVRIL 2015

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil quinze, et le vingt du mois d'avril, le Conseil Communautaire convoqué selon l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur François MARCHETTI, Premier vice-président.

Présents : MM. FX. ACQUAVIVA – D. ANDREANI – L. ANDREANI - S. BERENI – D. BICCHIERAY - JB. CECCALDI - S. DOMINICI — A. FALCUCCI – J. GUGLIELMACCI - P. GUGLIELMACCI – P. GUIDONI – P. JACQ – M. LUCIANI - F. MARCHETTI – JM. NOBILI – E. ORSINI – J. PAOLINI - M. PARIGGI – L. PINELLI - J. ROBICHON – MJ. SALVATORI - A. SANTINI – JM. SEITE – F. SEVEON – P. SIMEONI représenté par SANROMA Rémy – E.SUZZONI.

Absent(s) : M. MP . ANTONELLI - I. BENIGNI – J. LUCIANI – N. MARIANI – J.P. PINELLI – R. POIRON – R. SANTELLI – G.SELLIER.

Absent(s) ayant donné procuration : G. BRUN à A. SANTINI – R. BARTHELEMY à E.SUZZONI – J. EMMANUELLI à P. GUIDONI - E. MUNIER à M. LUCIANI.

Secrétaire : F. MARCHETTI

Le Premier vice-président propose de voter le produit 2015 de la redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères commune par commune.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'arrêter les montants suivants :

ALGAJOLA :	26 181.00 €
AREGNO :	25 078.00 €
AVAPESSA :	1 950.00 €
CALENZANA :	33 567.00 €
CALVI :	458 335.00 €
CATERI :	3 400.00 €
GALERIA :	24 225.00 €
LAVATOGGIO :	2 866.00 €
LUMIO :	58 522.00 €
MANSO :	2 068.00 €
MONTEGROSSO :	6 341.00 €
MONCALE :	887.00 €
SANT'ANTONINO :	2 980.00 €
ZILIA :	3 600.00 €

Soit un montant total de : 650 000.00 €

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité,

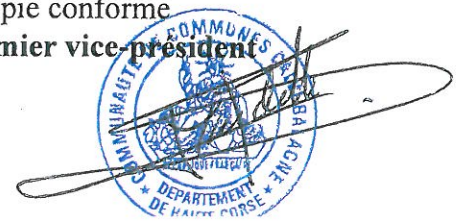
APPROUVE les propositions ci-dessus indiquées.

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif Ordures Ménagères 2015.

Fait et délibéré, le 20 avril 2015

Pour copie conforme

Le Premier vice-président



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil 38

Présents 26	Absents 8	Procurations 4
----------------	--------------	-------------------

VOTE PUBLIC

Pour 30	Contre 0	Abstentions 0
------------	-------------	------------------

Date de convocation : 15/04/2015

Date d'affichage :

OBJET :

**PRODUIT DE LA REDEVANCE
SPECIALE D'ENLEVEMENT DES
ORDURES MENAGERES
EXERCICE BUDGETAIRE 2015**

**BUDGET DES ORDURES
MENAGERES**

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le

